

Panorama de l'eau et l'assainissement à Mayotte



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte

Le syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement de Mayotte (SIEAM)

- Création en 1992 et regroupe les 17 communes de l'île de Mayotte depuis 1998
- Assure la construction et l'exploitation des ouvrages d'adduction et de distribution d'eau potable ainsi que des ouvrages d'assainissement
- Contrat de Délégation de Service Public à la Société Mahoraise des Eaux, par affermage depuis mars 2008 pour 15 ans, pour la distribution de l'eau potable
- Exploite et gère le service d'assainissement en régie directe depuis 2004
- La compétence Assainissement Non Collectif (ANC) est aux communes



Le secteur de l'eau à Mayotte

- Nombre d'abonnés : 36 143 (source RAD 2012)
- Capacité totale de production : 35 000 m³/j
- Consommation moyenne : 26 000 m³/j ce qui représente environ 103l/hab/j
- En 2011, 58 bornes-fontaines inventoriées dont 28 fonctionnelles pour une consommation de 30l/h/hab par BF
- 80 % des ressources mobilisées proviennent des eaux de rivières et des retenues collinaires
- 1 usine de dessalement sur Petite Terre, deux retenues collinaire, 16 forages et 14 captages de rivières

Etat des lieux de l'eau à Mayotte



Retenu collinaire de Dzoumogné



Forage de Bouyouni



Captage de Bouyouni

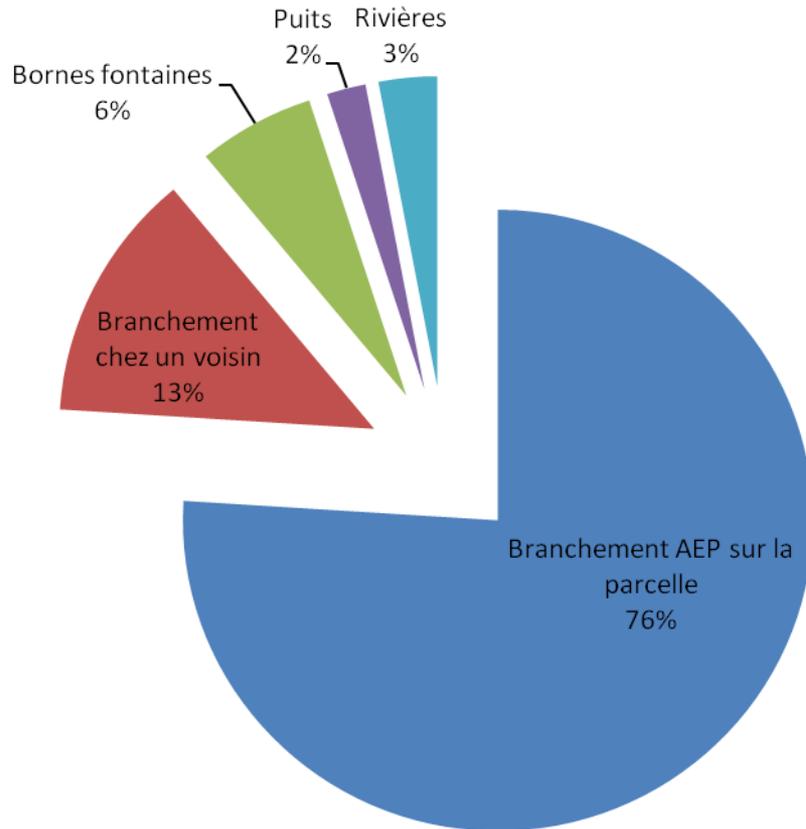


Bornes fontaines magnétiques



Accès à l'eau à Mayotte

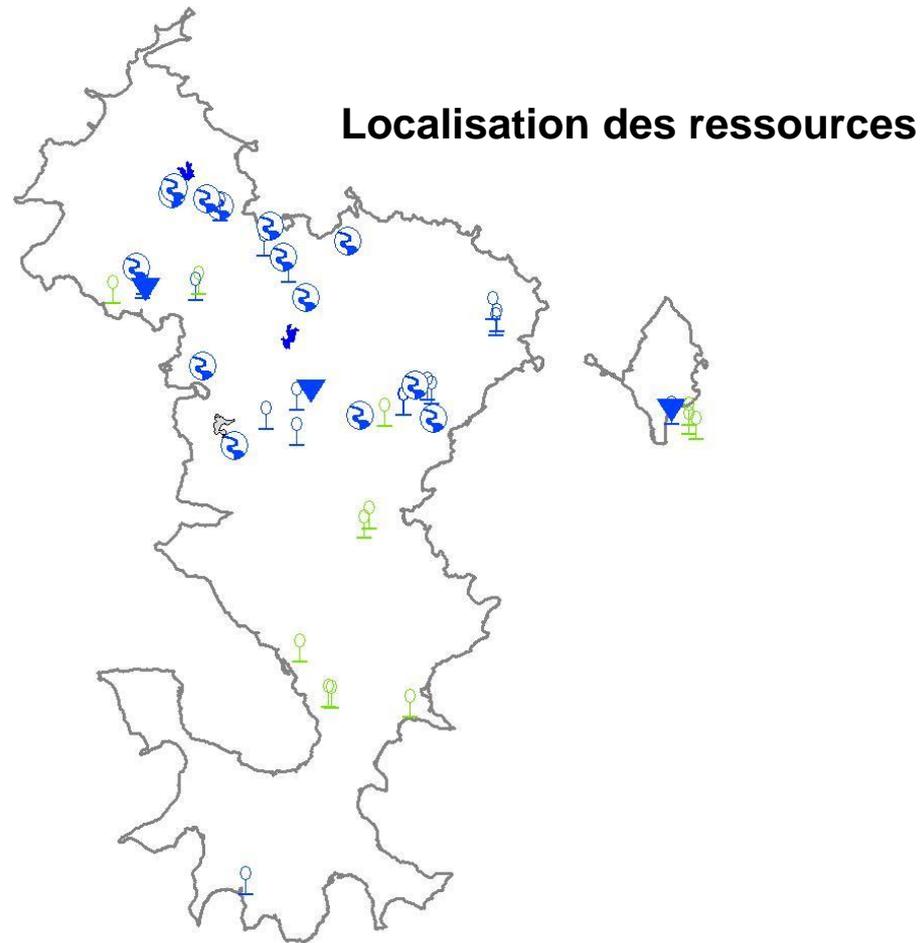
Accès à l'eau des ménages à Mayotte (source Insee 2007)



Sur la base de l'INSEE 2007:
(1 ménage = 4,1 habitants)

- 76% pop à accès à un compteur AEP
- 24% n'a pas accès à un compteur

Le secteur de l'eau à Mayotte



Problématique du secteur de l'eau

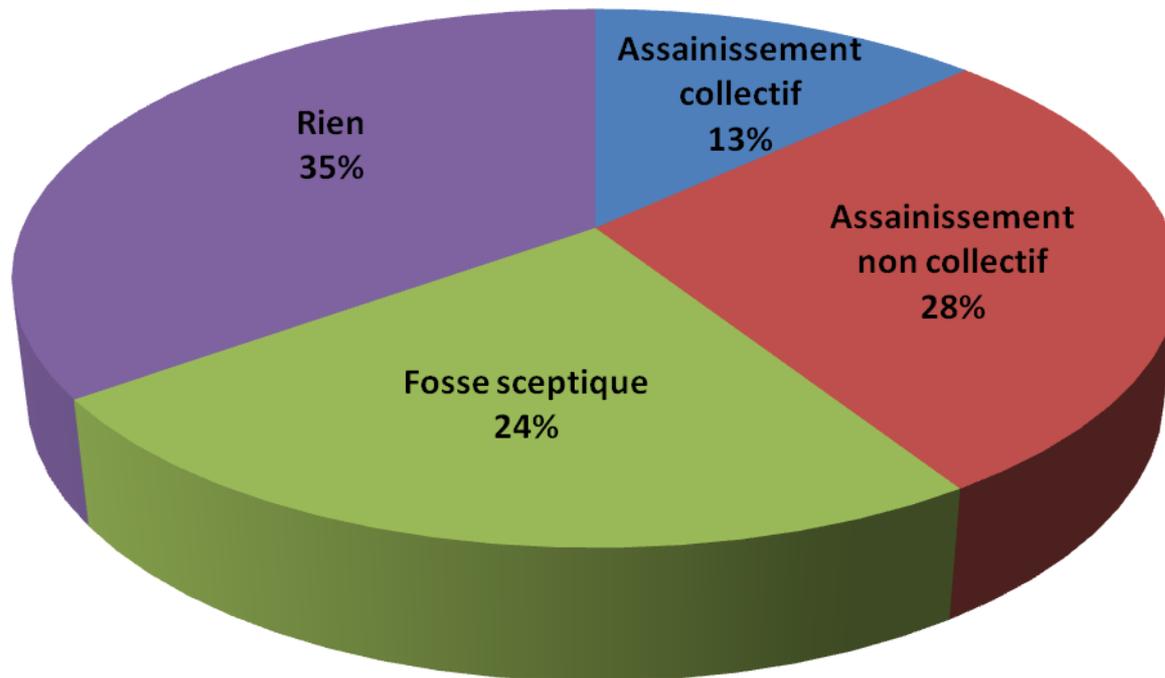
- Besoin de renforcer les infrastructures actuelles:
 - Croissance démographique forte ce qui entraîne une augmentation de 3%/an de la consommation d'eau
 - Problème des sécheresses
- Faible capacité à payer des ménages: la facture représente 17% du revenu du foyer contre 3% en métropole (source thèse d'Aude Sturma)
- Pression foncière importante
 - Difficulté de dégager du foncier pour des projets
 - Procédure type DUP (Déclaration d'Utilité Publique) peu répandue sur l'île

Situation future (source schéma directeur AEP 2014 en cours):

- Besoin Ressources en eau à l'horizon 2032
 - Eau Potable: 43 688m³/j en moyenne
 - Irrigation = 22 000m³/j
 - Besoin d'infrastructures supplémentaires-ressources
 - Deux retenues collinaires: Ourovéni 8500m³/j et Gouloué 4000m³/j)
 - 20 nouveaux forages 12 000m³/j
 - 1 Usine de dessalement 9000 m³/j
 - Besoin d'infrastructures supplémentaires-traitement
 - Extensions de 5 usines existantes
 - 2 nouvelles usines
- Cela représente à l'horizon 2032, 29 700m³/j d'eaux usées soit 11Mm³/an

Etat des lieux de l'assainissement à Mayotte

Type d'assainissement à Mayotte (INSEE 2007)



Etat des lieux de l'assainissement à Mayotte



Exemple d'assainissement

Problème du lavage en rivière



Station de traitement du Baobab, Mamoudzou

Raccordement des ménages à l'assainissement collectif

Quelques chiffres :

- Nombre de foyers payant sa facture : 5962 foyers soit 24 450 habitants
 - Nombre de foyers ayant une boîte de branchements 11 117 foyers soit 45 480 habitants
 - Nombre de STEP communal : 35
 - Capacité de ces 35 Step 68 600 equivalent habitants soit 100 000 habitants environ
- Cela représente une capacité de STEP de 6860m³/j soit 44% environ de l'eau potable potentiellement rejeté aux égouts
- Récupération de seulement 4% environ de l'eau potable potentiellement rejetée aux égouts

Cadre réglementaire

- Réglementation Européenne (DERU) depuis 1 janvier 2014
- Dérogation de délais pour la mise au norme mais fixe les échéances
 - Avant le 31 décembre 2020 : les systèmes d'assainissement des agglomérations de plus de 10 000 EqH doivent être réalisés. 5 systèmes sont concernés :
 - Mamoudzou Sud,
 - Koungou,
 - Petite-Terre,
 - Centre (commune de Sada, Ouangani et Chiconi)
 - Tsingoni
 - Avant le 31 décembre 2027 : les systèmes d'assainissement des agglomérations de plus de 2000 Equivalent Habitant doivent être réalisés ainsi que toutes les autres

Nécessite un investissement de 800 millions d'euros



Problématique de l'assainissement

- Difficulté de raccordement des particuliers
 - Manque d'intérêt pour le raccordement des particuliers
 - Faible capacité à payer des ménages
- Risque de pollution des milieux naturels important
 - Lavage en rivière, rejet des eaux usées
- Quartiers insalubre non viabilisés
 - Nécessité de viabiliser certains quartiers pour pouvoir les équiper
- Problème de gouvernance entre les communes et le SIEAM jusqu'en 2014
- Mise en place de l'Assainissement Non Collectif dans le cadre du contexte mahorais

Le Schéma Directeur d'Assainissement

- Définit la stratégie globale de l'assainissement pour les 20 prochaines années :
 - Planification pluriannuel des investissements à l'échelle de Mayotte, des agglomération d'assainissement ou de la commune
 - Garantir à la population des solutions durables pour la collecte, le transport et le traitement
 - S'inscrire en harmonie avec la législation et notamment le SDAGE
- Objectifs :
 - Augmenter la capacité de collecte et de traitement des eaux usées
 - Définitions de 29 agglomérations d'assainissement à équiper d'ici 2027
 - Estimation des besoins de financements d'environ 500 millions d'Euros pour assainir les agglomérations de plus de 10 000 EqH

Situation future

- Encourager le raccordement aux systèmes d'assainissement en place :
 - Campagne de communication et de sensibilisation
 - Tarification sociale de l'assainissement à l'étude
- Mise aux normes des systèmes existants rendu défectueux suite à une absence de gestion
- Augmentation de la capacité de collectes des systèmes existants
 - 27 nouvelles STEP sont proposées dans SDAEU 2014
 - 340 kl de réseaux à créer
 - 640 000 boites de branchements à créer

Organiser les filières de valorisation

A l'heure actuelle, les boues produites sont transféré à la décharge
Il est nécessaire de mettre en place des filières exemplaires de traitement et de revalorisation des boues sur tout le territoire du SIEAM.





Merci de votre attention

